



Les Amis du Vieux Berzé

Association agréée pour la sauvegarde et la mise en valeur
du site et du patrimoine architectural et naturel
71960 BERZE-LA-VILLE

Tél : 03 85 37 75 38

Mèl : amisvieuxberze71@gmail.com

Berzé-la-Ville, avril 2012

Chère Madame, Cher Monsieur,

L'assemblée générale annuelle s'est tenue, vendredi 23 mars, dans une classe de l'école de Berzé-la-Ville comme l'an dernier. Etaient présents M. Marc Trélat, maire, MM. Henri Mauguin, Eric Faure et Christophe Juvanon, conseillers municipaux, Mme Nicole Eichmann, conseillère régionale, M. Jean Michel Dulin, président de l'Académie, Mme Marie Claude Theurel, adjointe à la culture, représentant le maire de La Roche Vineuse, Mme Roberte Sévelinge, présidente du Club de la Roche Coche, des membres du conseil d'administration et des adhérents.

Lors de l'assemblée générale, les membres du conseil d'administration en fin de mandat ont été réélus. Il a été procédé à l'élection du bureau, lors du conseil d'administration du 3 avril ; il se compose de :

Marie Anne Gagnol	: président	Gaëtan Monchovet	: vice-président
Raymond Labonne	: trésorier	Maguite Rilliard	: trésorière adjointe
Marie Françoise Ravet-Krill	: secrétaire	Claude Pautet	: secrétaire adjoint
Gil Charnay	: secrétaire artistique		

Claire Baudras, Edouard et Pascal Bieth, Résie Bruyère, Christophe Juvanon, Philippe Mayaud, Pierre Reynard et Raymond Thomas.

Une modification des statuts a été proposée et acceptée à l'assemblée générale ; il faut lire désormais : *L'association a pour buts la sauvegarde et la mise en valeur du site et du patrimoine architectural et naturel de Berzé-la-Ville (Saône-et-Loire) et des communes limitrophes Berzé-le-Châtel, La Roche Vineuse, Milly, Sologny, Verzé en cas d'atteinte à l'environnement de Berzé-la-Ville.*

Les Amis du Vieux Berzé ont été sollicités pour faire partie du Fonds de dotation Cluny créé le 10 juin 2011 et qui a pour objet de « *faire connaître, favoriser et diffuser la connaissance de tout ce qui touche le monde clunisien ; il est compétent dans le champ de la ville de Cluny, du Clunyois et plus largement de tous les lieux clunisiens* ».

Un nouveau site internet a été créé par les soins de Marie Françoise Ravet-Krill et Gil Charnay avec l'aide de Jean Michel Petit et Pascal Bieth. Le projet a été présenté au cours de l'assemblée générale. Dès sa mise en ligne courant mai vous pourrez le consulter sous l'intitulé :

www.amisvieuxberze71.org.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

Concernant les fours, Edouard Bieth évoque le projet, entre autres, d'aménager l'entrée haute de la galerie, avec en priorité la pose d'une grille financée par l'association. Afin de continuer à sauver ce patrimoine, il fait appel aux bonnes volontés pour compléter l'équipe qui y travaille tous les vendredis après-midis.

Une restructuration du cimetière est en cours. L'association souhaite que la municipalité conserve certaines tombes anciennes ayant une valeur culturelle et artistique et qui constitue un témoignage de l'histoire humaine du village. Un inventaire est en cours.

Les manifestations annoncées dans la lettre de mars dernier sont confirmées :

- Le **dimanche 8 juillet**, : marché aux puces
- Le **samedi 8 septembre** : à l'église, concert et, à la Berzéenne, vernissage de l'exposition

**« 30 ans de passion active pour Berzé-la-Ville,
son histoire, son patrimoine, son environnement »**

L'exposition se terminera le **dimanche 16 septembre** avec les journées du patrimoine.

Les comptes de résultats de l'année, présentés par le trésorier Raymond Labonne, mettent en évidence l'apport financier de l'association aux travaux de l'église s'élevant à 8 600 € ce qui a pour conséquence une année 2011 déficitaire, compensée par les excédents des années antérieures.

Recettes		Dépenses	
Adhésions	1 330,00	Assurance	125,00
Dons	785,78	Cotisations	590,00
Manifestations	1 195,18	Manifestations	1 194,44
Ventes d'ouvrages	909,93	Travaux église	8 600,00
Visites fours	540,00	Travaux fours	41,94
Versement espèces	1 700,00	Frais postaux	10,00
Produits financiers	836,45	Frais de bureau	245,29
Excédent de dépenses	5 417,13	Divers	1 907,80
Total	12 714,47	Total	12 714,47

A l'occasion du 30^e anniversaire de l'association, sont nommés membres d'honneur : Mme Marcelle Janin et M. Aimé Piffaut qui ont travaillé pendant de nombreuses années au sein de l'association et continuent à lui rendre des services reconnus. Conservent ce titre honorifique : M. Fernand Nicolas, ancien président de l'Académie et membre fondateur de l'association, M. Edouard de Cossé Brissac, président d'honneur de la Sauvegarde de l'Art Français, M. Patrick Arnould, conservateur en chef du patrimoine et M. Henri Gignoux, architecte du patrimoine. Ils s'ajoutent à M. Marc Trélat, maire, et à M. Jean Michel Dulin, président de l'Académie, membres d'honneur ès qualité.

Vous voudrez bien trouver joint à ce courrier votre carte d'adhérent (si vous ne l'avez pas déjà reçue) ainsi que l'attestation pour la déclaration fiscale de revenus de 2012. Si vous n'êtes pas à jour de votre adhésion, vous pouvez nous adresser votre cotisation à l'aide du talon ci-joint. Merci pour votre confiance et votre précieux soutien.

Veillez croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Présidente
Marie Anne Gagnol